

BULLETIN

Le magazine
du travail décent

2 / 25

Focus :
DROIT DU
TRAVAIL
UNIVERSEL



BRÜCKE
Le PONT



Photo de couverture et quatrième de couverture : Irma Mestizo travaille dans une usine textile au Salvador. Grâce au projet Empleo Digno, ses conditions de vie se sont améliorées. Elvia Yesenia Zelaya Burgos (quatrième de couverture) participe également au projet.

IMPRESSUM

Édité par : Brücke Le Pont,
Rue St-Pierre 12, 1700 Fribourg
+41 26 425 51 51
info@bruecke-lepont.ch
bruecke-lepont.ch

Rédaction : Pascal Studer
Images : Codemuh, CEDM, Brücke Le Pont,
ILO, Fribourg Solidaire
Design : Studio Way, Zürich
Impression : Cavelti AG, Gossau
Le bulletin paraît trois fois par an.

Impression climatiquement neutre
sur papier FSC.

DONS

IBAN CH43 0900 0000 9001 3318 2
Bénéficiaire : Brücke Le Pont,
Ausstellungsstrasse 21, 8005 Zürich
Ou en ligne : → bruecke-lepont.ch/dons



Votre don en
bonnes mains.

BRÜCKE LE PONT œuvre pour un monde juste dans lequel tous les êtres humains peuvent vivre de façon autonome d'un travail décent.

Avec notre programme de développement, nous soutenons l'amélioration durable des conditions de vie et de travail en Afrique de l'Ouest et en Amérique centrale. Le programme « Travail en dignité » bénéficie du soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC), Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).



Chère lectrice, cher lecteur,

Il y a des règles qui peuvent prétendre à une validité universelle. Eleanor Roosevelt a lu l'une d'entre elles le 10 décembre 1948 au Palais de Chaillot à Paris. « Tous ont droit à une rémunération juste et satisfaisante, qui assure une existence conforme à la dignité humaine ». Il s'agissait de l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les membres de l'Assemblée générale de l'ONU de l'époque à la suite des atrocités de la Seconde Guerre mondiale.

Le travail décent doit s'appliquer à toutes et tous. C'est notre mission, et nous la défendons toujours, 77 ans après le discours de Roosevelt à Paris. Aujourd'hui, nous continuons de porter ses paroles en nous engageant activement au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT). Grâce à cette institution spécialisée des Nations Unies, nous parvenons à donner aux travailleurs et travailleuses du Honduras et du Salvador par exemple, les outils nécessaires pour défendre leurs droits.

Quels sont les défis auxquels nous sommes confrontés ? Comment parvenons-nous à les surmonter ? Découvrez-en plus dans ce bulletin. Je vous souhaite une lecture captivante.

Cordiales salutations,

Franziska Theiler, Directrice

« Ce qui est décidé à l'OIT relève du droit international. Et le droit international s'applique à toutes et tous. »

Franziska Theiler, directrice de Brücke Le Pont, siège en tant que représentante des travailleurs-euses dans la commission fédérale tripartite (CFT) de l'Organisation internationale du travail (OIT). Nommée par le Conseil fédéral, elle y défend les droits du travail en Suisse et à l'étranger.

Interview : Pascal Studer

Franziska, pourquoi défends-tu les travailleurs-euses à l'OIT ?

Brücke Le Pont s'engage pour un travail décent. Et ce, avec une approche cohérente. Cela signifie que notre travail ne doit pas seulement avoir un impact dans les pays de notre programme, mais également de manière plus globale. C'est pourquoi il est important pour moi de m'impliquer dans l'OIT. Parce que c'est là que sont convenues les règles internationales qui s'appliquent à toutes et tous.

Comment fonctionne la commission ?

La commission comprend des représentants et représentantes du gouvernement, des employeurs et des travailleurs et travailleuses. Le comité de notre organisation fondatrice Travail.Suisse m'a nommée en tant que représentante des travailleurs et travailleuses pour la CFT de

l'OIT, et le Conseil fédéral m'a élue. Dans cette commission, nous négocions les règles en matière de droit du travail de l'OIT. La Suisse n'est pas seule dans ce cas : l'OIT est une sous-organisation des Nations Unies, chaque pays organise donc de tels organes.

Pour ce rôle, tu es régulièrement à Genève pour la Conférence internationale du travail de l'OIT. Quelle dynamique y perçois-tu ?

Les pays BRICS, à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, deviennent plus puissants. Cela s'explique par le fait que les pays riches, dits occidentaux, ne se sont pas attaqués aux conditions structurelles qui accroissent les inégalités mondiales. La Russie et surtout la Chine ont fortement gagné en influence dans les pays les moins développés au cours

des dernières années. De plus, l'endettement public des pays du continent africain, a de nouveau énormément augmenté ces dernières années.

Les intérêts que ces pays doivent payer aux États du Nord les empêchent de sortir de la pauvreté, et font partie du terreau de l'exploitation par le travail.

Comment t'impliques-tu dans la commission ?

Je constate que mon expérience dans la coopération internationale est demandée. Je peux créer des ponts avec le Sud, en intégrant dans les négociations la réalité des populations de nos pays de programme. Brücke Le Pont travaille de manière structurelle, et le travail à l'OIT nous permet de créer un effet de levier pour des changements systémiques. Ce qui est décidé à l'OIT relève du droit international. Et le droit international s'applique à toutes et tous, que ce soit au Bénin, au Salvador ou en Suisse. ☺



Qu'est-ce que l'OIT ?

L'Organisation internationale du travail (OIT) est une agence spécialisée des Nations Unies. Elle a commencé ses activités en avril 1919, sous la tutelle de la Société des Nations, l'organisation qui a précédé l'ONU.

L'OIT compte 187 États membres, dont la Suisse, les États-Unis, le Salvador, le Honduras ou encore le Togo et le Bénin. Les membres de l'ONU ont chargé l'OIT de promouvoir la justice sociale et les droits de l'homme et du travail. Les objectifs de l'OIT correspondent à ceux de Brücke Le Pont.

« Mon expérience en matière de coopération internationale est demandée à l'OIT », explique Franziska Theiler, directrice de Brücke Le Pont.

Qui en profite vraiment

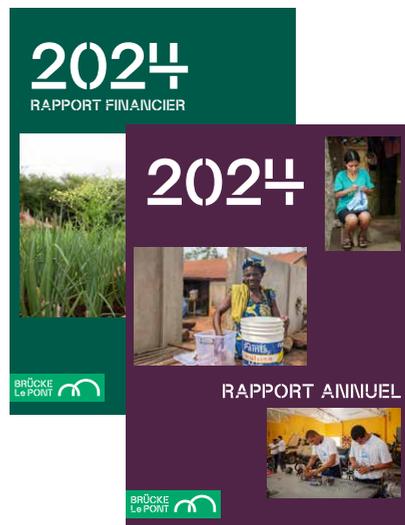
La Commission de la politique de sécurité du Conseil national veut acheter des munitions. Cependant, elle ne compte pas utiliser les moyens supplémentaires que l'armée avait reçus à la fin de l'année dernière, mais plutôt une nouvelle injection de fonds à hauteur d'un milliard de francs.

Mauro Tuena fait partie de la majorité de la commission. Le conseiller national UDC sait d'où proviendra l'argent : « La dernière fois, nous avons peu économisé dans l'aide au développement. Il y a encore de la marge ici », a-t-il déclaré en avril dans l'émission Echo der Zeit.

Mais qu'en est-il réellement ? Une semaine après la déclaration de Tuena, l'OCDE a publié, comme chaque année, les taux d'aide publique au développement (APD) de ses membres. Nous savons maintenant combien d'argent la Suisse a dépensé l'année dernière par rapport à son produit intérieur brut. Alors qu'elle avait annoncé allouer 0,7% de son PIB à l'APD, elle a dans les faits dépensé seulement 0,38% de celui-ci.

Le financement du développement est certes un flux d'argent qui va du Nord vers le Sud, mais il est important de noter que le flux contraire est beaucoup plus important. Depuis 1970, la fuite des capitaux du continent africain vers le Nord s'élève à plus de 2'000 milliards de dollars américains. Le montant de la coopération internationale est donc anodin en comparaison.

Pascal Studer
Communication et politique
de développement



Rapport annuel 2024

Il s'est passé beaucoup de choses l'année dernière. Nous l'avons résumé sur 16 pages. Lisez dans notre rapport annuel ce que nous avons atteint avec nos partenaires locaux en 2024.

Il est disponible sur notre site Internet avec notre rapport financier.



→ www.bruecke-lepont.ch/fr/a-propos/rapport-annuel



L'initiative pour des multinationales responsables est déposée

10'000 personnes engagées et 183'661 signatures en 14 jours : la deuxième initiative pour la responsabilité des multinationales a fait mouche. Quatre mois après ce résultat historique, nous avons, avec la Coalition pour des multinationales responsables, déposé les signatures devant le Palais fédéral à Berne. Nous pensons en effet que les entreprises doivent respecter les droits de l'homme et de l'environnement, et que le Conseil fédéral doit respecter sa promesse de 2020.

A l'époque, lorsque la première initiative sur les multinationales responsables n'avait échoué que devant la majorité des cantons, l'argument principal contre le projet était l'attente d'une procédure internationale concertée. Celle-ci est désormais disponible, et la Suisse doit suivre le mouvement.

Envie d'en savoir plus ?

Lisez notre blog !

Comment évolue la situation fragile dans le nord du Bénin ? Et quelles sont les évolutions de la politique de développement en Suisse ? Nous répondons à de telles questions dans notre nouveau blog. Consultez-le !



→ bruecke-lepont.ch/blog



Notre interview en direct sur Radio Fribourg

Nicole Bolliger, notre responsable de programme pour l'Afrique de l'Ouest, était l'invitée de l'émission matinale de Radio Fribourg en avril. Écoutez ce que Nicole a raconté sur notre projet « Ananas équitables » !



→ radiofr.ch/fribourg/podcasts/43944

Votre don a un impact durable



Avec votre don, vous aidez par exemple des jeunes et des adultes au Honduras et au Salvador à faire valoir leurs droits au travail. Les participant·es à nos projets améliorent ainsi durablement leur vie. Un grand merci pour votre précieuse contribution !

Brücke Le Pont
Rue St-Pierre 12, 1700 Fribourg
bruecke-lepont.ch

Comment faire un don ?



Sur notre site internet
bruecke-lepont.ch/dons



Par e-banking sur le compte
IBAN CH43 0900 0000 9001
3318 2



Avec un bulletin de versement
QR (téléchargeable sur
bruecke-lepont.ch/dons)



Avec l'application Twint,
depuis votre portable

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Chaque contribution – quel que soit le montant – est cruciale. Faites un don dès maintenant. Merci beaucoup !

Ensemble pour un travail décent